



Département du MORBIHAN

Communauté de Communes de Maoron en Brocéliande

Commune de NEANT-SUR-YVEL - Plan Local d'Urbanisme -

3 / ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



Révision prescrite le : 31 Mars 2004
Document arrêté le : 23 Octobre 2008
Document approuvé le :



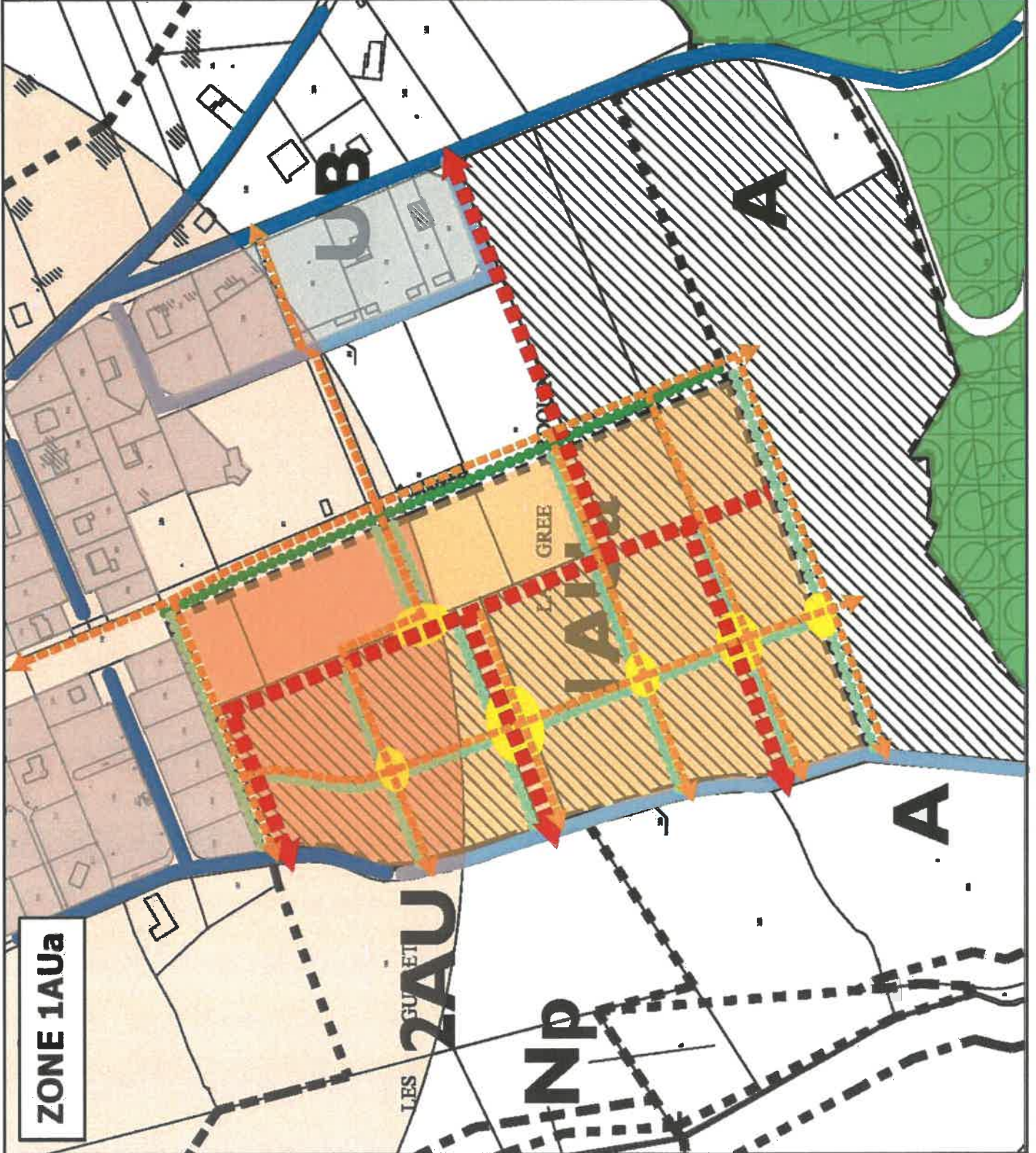
Orientations d'aménagement

Légende /

- Périmètre de la zone 1AUa
- ▬ Voies existantes
- ▬ Chemins d'exploitation à bitumer
- ▬ Principes d'accès
- ▬ Circulation douce à créer
- Haies à préserver
- Haies à créer
- Bois existant à préserver
- Parcelles à urbaniser
- Places - Espaces publics
- Parcelles déjà bâties
- ▨ Sites archéologiques
- Périmètre de 500 m - Protection des Monuments Historiques

Septembre 2008

Echelle : 1 / 2000



ZONE 1AUa

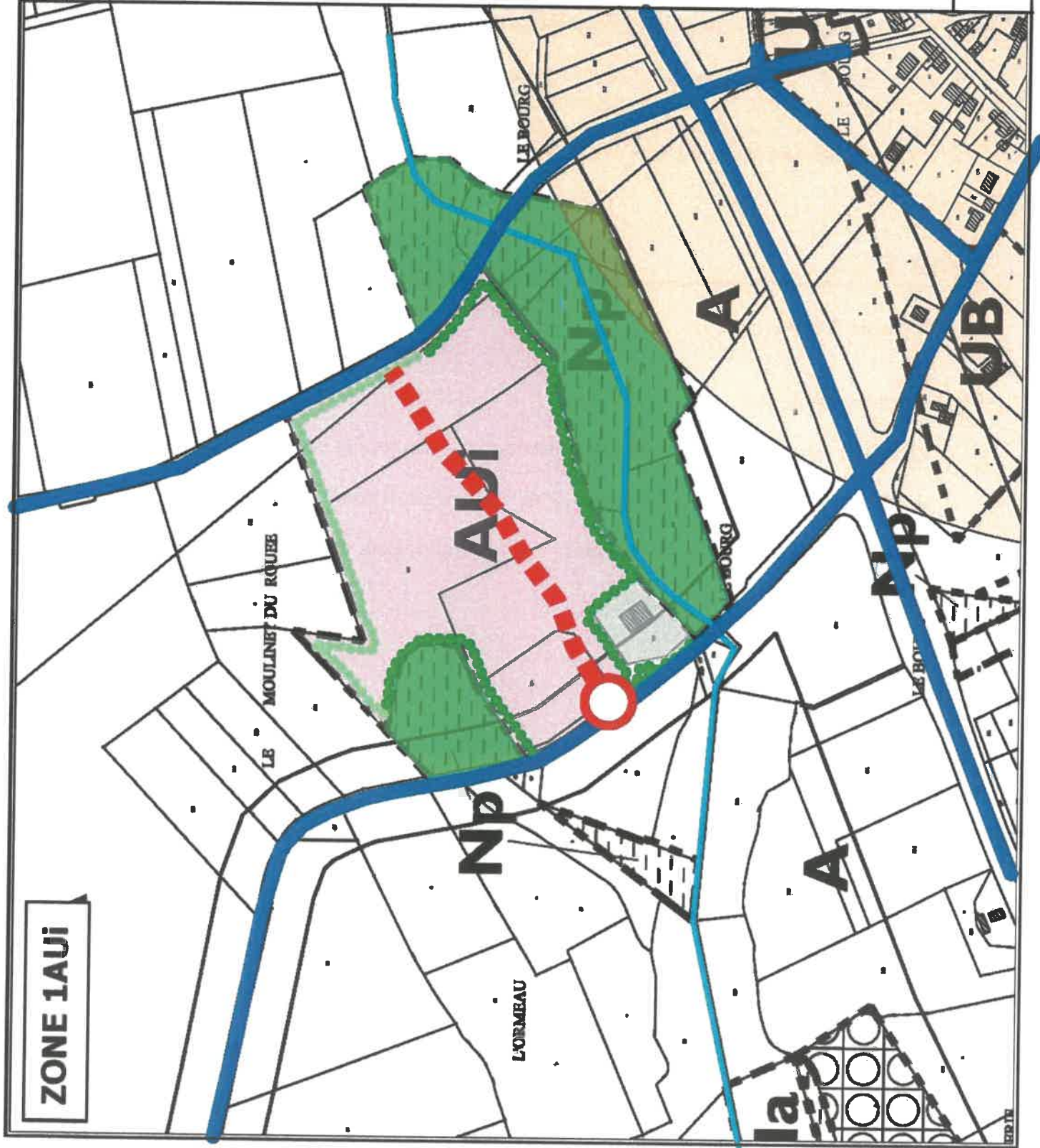
Orientations d'aménagement

Légende /

- Périmètre de la zone 1AUJ
- Voies existantes
- ➔ Principes d'accès
- Giratoire
- Haies à préserver
- Haies à créer
- Ruisseau
- Bois existant à préserver
- Parcelles déjà bâties
- Parcelles à urbaniser
- Périmètre de 500 m - Protection des Monuments Historiques

Jun 2008

Echelle : 1 / 2000
AUGEA
 INTERNATIONAL



ZONE 1AUJ



Zone 1AUa

**Superficie 7 ha,
Capacité : 70-80 parcelles.**

Parti d'aménagement :

- Créer un maillage Est-Ouest desservant des unités d'habitations.
- Renforcer le caractère bocager par la préservation des haies existantes et la plantation de nouvelles de part et d'autre des cheminements piétonniers.
- Créer des liaisons piétonnes avec le bourg et les quartiers avoisinants.

Zone 1AUi

Superficie de 5.8 ha

Parti d'aménagement :

- Composer avec les éléments naturels présents sur le site (haies, boisements).
- Renforcer le caractère bocager du site et les boisements existants.
- Assurer la desserte de l'ensemble de la zone par une voirie nouvelle se greffant sur les voies déjà existantes.